

Paul DELSALLE

Les carrières de pierre à Besançon au temps de la Renaissance, XVI^e et XVII^e siècles : recherches en archives et sur le terrain

Une première version de cette recherche a été présentée, sous une forme très résumée, à l'Académie des Sciences, belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, le lundi 15 mai 2023.

Pour citer cet article :

<http://www.association-franche-bourgogne.com>

Il suffit de parcourir le centre-ville de Besançon pour constater que les maisons bâties aux XVI^e et XVII^e siècles sont encore très nombreuses. Il s'agit le plus souvent de beaux édifices en pierres de taille, des demeures, des bâtiments sur rue ayant une arcade boutiquière, ou encore des hôtels particuliers. Les constructeurs de ces très nombreux édifices, qui constituent un patrimoine exceptionnel, ont utilisé plusieurs matériaux locaux, notamment le bois et la pierre. Le bois est bien présent dans la construction des maisons modestes mais aussi dans les hôtels particuliers, par exemple à l'hôtel de Champagny appartenant alors à la famille Bonvalot, rue Battant, ou encore à l'hôtel Jouffroy dans la bannière (ou quartier) de Charmont, ou encore dans la galerie de l'hôpital du Saint-Esprit. A partir du milieu du XV^e siècle, les constructions en bois furent limitées, en conséquence du grand incendie de 1452. On vit alors la pierre s'imposer peu à peu¹. En 1548, l'emploi du bois pour les façades fut prohibé ; en 1569, l'utilisation du bois fut interdite aussi pour les murs en retour. Enfin, en 1588, toutes les constructions durent se faire en pierres de taille².

De ce fait, tout naturellement, ce qui domine très largement, dans les édifices subsistants, du moins pour les façades donnant sur la rue, c'est bien la pierre calcaire, la pierre dite de Chailluz, même lorsqu'elle provient d'ailleurs. Elle se reconnaît facilement, sans avoir la moindre notion de géologie, grâce à ses deux couleurs, l'ocre-beige et le bleu-gris, offrant des nuances au gré de la pluie et du soleil. Il n'existe aucun livre et même aucun article exclusivement consacré à la pierre de Chailluz, à ma connaissance, ce qui est quand même surprenant. Les ouvrages et les articles portant sur les monuments, les demeures ou les bâtiments de Besançon se contentent de mentionner ce

¹ Valérie VISCUSI, « Quelques aspects de la construction au Moyen Age », dans : *De Vesontio à Besançon*, Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, Neuchâtel, édition Chaman, 2006, p. 140-143.

² Voir l'article de Carole JOSSO, « Besançon, les ordonnances municipales sur l'architecture à pans de bois », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1997, p. 29-51.

matériau, sans donner de détails sur leur provenance, leur nature, leurs caractéristiques³.

J'aimerais donc aujourd'hui vous parler des carrières de pierre, très mal connues, qui existaient tout autour de la ville en essayant de mettre en évidence les informations tirées des archives, complétées par des repérages « de plein vent », sur le terrain⁴. Je centrerai mon exposé sur les XVI^e et XVII^e siècles, en laissant donc de côté les carrières exploitées aux époques romaines et contemporaines. Nous constaterons rapidement que la documentation est surtout précise à l'époque de Charles Quint, autrement dit dans la première moitié du XVI^e siècle.

Pour que tout le monde comprenne bien, je dois d'abord rappeler quelques points importants, avant d'aller plus loin.

A cette époque, Besançon était une ville libre, une cité impériale, qui ne reconnaissait qu'un seul suzerain : l'empereur. Le pouvoir municipal était détenu par quatorze personnages puissants, issus des grandes familles bisontines ou comtoises, souvent nobles, au moins seigneurs, ayant le titre de gouverneur ou de co-gouverneur, disposant de tous les pouvoirs, y compris le droit de vie et de mort, sur les habitants de la ville. Celle-ci était divisée en sept quartiers appelés bannières. Chaque année, le jour de la Saint-Jean, tous les chefs de famille éalisaient quatre notables dans chaque bannière, soit sept fois quatre = vingt-huit notables qui choisissaient parmi eux ces quatorze gouverneurs. Pour éviter toute personnalisation du pouvoir, ils présidaient le conseil à tour de rôle, chacun pendant une semaine (car il y avait trois ou quatre réunions, au moins, chaque semaine). Les carrières qui nous intéressent aujourd'hui faisaient partie des biens communaux, qui pouvaient être mis en location, et donc des compétences des gouverneurs.

Parler de carrières pourrait sembler anachronique ; les textes de l'époque utilisent en effet deux autres termes : perrières et lavières. En théorie, les perrières produisaient des pierres et les lavières étaient spécialisées dans la production de laves ou lozes, mais dans la pratique laves, pierres et pavés provenaient des mêmes carrières, en fonction des couches disponibles plus ou moins délitées. On disait ainsi : « la lave prise ès perrière ». Par commodité, je parlerai de carrières, terme générique bien commode.

Des carrières mal connues

En règle générale, les carrières apparaissent dans la documentation à l'occasion du traitement d'une affaire particulière, disons un dossier d'ordre privé qui laisse une trace dans les archives. Voici par exemple un habitant et citoyen de Besançon, nommé Jean Jabry, dit le Jeune. Le 24 juin 1598, il fait savoir qu'il désire effectuer un « certain

³ Pour une période plus récente, il est possible d'utiliser les notes préparées par l'abbé J. P. Baverel : BM Besançon, Ms Baverel 103 : *Des carrières près de Besançon*, 1805 ; 130 feuillets. Le répertoire de la bibliothèque et la notice du site *Mémoire vive* précisent que le manuscrit est en latin, mais il n'en est rien. On y trouve quelques généralités géologiques puis les différentes carrières ; il s'agit d'une ébauche, les pages restant vierges pour la plupart.

⁴ Paul DELSALLE, « L'approvisionnement de Besançon aux XVI^e et XVII^e siècles : le rouage et les pondéreux », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1998, p. 141-159 ; sur les carrières, voir aux pages 155-156.

voyage » dans le pays de Hongrie, « de son plein grez, pure, franche et libérale volonté ». On ignore pourquoi il désirait se rendre en Hongrie mais il avait probablement besoin d'argent pour payer son grand périple puisque, avant de partir, il prit soin de vendre une parcelle de terre comprenant un petit verger et une perrière. Cette perrière était située non loin du « chemin tirant à Escole » (aujourd'hui Ecole-Valentin) à côté d'une chenevière⁵.

Voilà donc un bel exemple, étrange d'ailleurs, d'une perrière qui surgit dans la documentation, à l'occasion d'un départ en voyage.

Cela dit, l'essentiel des informations nous parvient grâce à l'inépuisable collection des registres de la comptabilité de la ville, autrement dit des registres conservés dans la série CC des Archives municipales, consultables sur le site *Mémoire vive*. J'y viendrai dans un instant. Nous savons, par exemple que la construction de la fontaine des Carmes s'est faite en 1563 avec des pierres de la carrière de Pouilley⁶.

Nous disposons aussi des statuts municipaux, publiés sous le nom de *Police du noble hôtel consistorial*, précisant les droits et les devoirs des confréries ou corporations professionnelles. Cependant, les perriers n'étaient vraisemblablement pas constitués en corps de métier et il n'y a pas d'ordonnance ou de règlement sur leur activité. En revanche, les couvreurs, appelés « toitots », formaient une corporation mais les textes qui la régissent ne donnent pas de détails sur les matériaux⁷.

Cette documentation variée nous permet d'entrevoir les carrières de Besançon et, d'abord et avant tout, d'essayer de les localiser.

La localisation des perrières et des lavières

Sans entrer dans les considérations géologiques, disons simplement que des carrières étaient exploitées un peu partout sur le finage de Besançon. Les documents sont souvent insuffisamment précis pour localiser exactement la carrière mentionnée. Ainsi, en octobre 1532, un vigneron nommé Benoît Notaire fut emprisonné quatre jours, parce qu'il avait dit à des charretiers étrangers à la ville qu'ils étaient complètement fous d'aller si souvent à la perrière alors que les charretons de Besançon n'y allaient que trois fois par jour⁸. Ce qui sous-entendait qu'ils se faisaient exploiter. Quoiqu'il en soit, dans ce cas-là, on ne peut pas localiser la ou les carrières en question.

Les archives disponibles permettent de distinguer plusieurs secteurs géographiques sur le finage de Besançon.

⁵ AD Doubs, 3 E 1610.

⁶ AM Besançon, CC 117, f° 99, 101 v° et 121 v°. Information communiquée par Romain Courrier.

⁷ *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, Besançon, Imprimerie de l'Est, 1946, tome 13, p. 260-262.

⁸ AM, BB 14, f° 152, mardi 29 octobre 1532.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par la forêt de Chailluz⁹. On y tirait de la pierre mais aussi et surtout des laves, ce qui est bien attesté par les archives depuis la fin du XIV^e siècle mais aussi par les prospections archéologiques menées sur le terrain¹⁰. Les habitants du village de Vaire furent autorisés en 1446 à prendre des laves au « bois de Chailluz » afin de couvrir des maisons particulières et de réparer la toiture du château du prince d'Orange, seigneur de Montfaucon.

En 1468, les gouverneurs de Besançon accordèrent une concession de laves, à prélever en forêt de Chailluz, pour la toiture de l'église Saint-Jean l'Évangéliste¹¹.

En 1532, la ville autorisa le chapitre cathédral à « tirer laves en la lavière du bois de Chailluz »¹². On pourrait sans peine multiplier les exemples¹³.

A proximité immédiate du massif forestier, des carrières étaient ouvertes du côté de « Montermol », ce que nous appelons les Montarmots. En juillet 1550, Pierre Guerin présenta une requête. Il était carrier et habitait rue Saint-Paul (du côté de la rue Bersot actuelle). Les gouverneurs l'autorisèrent à ouvrir une carrière sur des planches » c'est-à-dire des terrains, qui étaient communaux. L'amodiation était accordée gratuitement, pour douze années¹⁴. La gratuité concédée, inhabituelle, laisse entendre qu'il y avait alors un grand besoin de pierres à bâtir.

Non loin de là, au sud-est de Valentin, un troisième secteur identifié correspond à « la combe au Chien¹⁵ ». Ces carrières-là, dispersées dans la combe, semblent avoir été particulièrement exploitées au début du XVI^e siècle. C'était alors « les carrières ordinaires de la cité »¹⁶. Des petits seigneurs du voisinage demandaient aux gouverneurs de Besançon l'autorisation de faire prélever de la lave sur le territoire de la cité impériale. Pancras de Petite Pierre, sire de Gouhelans, demanda douze voitures de lave en novembre 1509¹⁷. Peu de temps auparavant, Jacques et Charles Ferroux avaient demandé dix voitures¹⁸. Pour recouvrir l'église de Thise, les échevins de ce village, qui se nommaient Guillem Courtot et Perrin Bachin, sollicitèrent trente voitures, en 1533. Curieusement, ils furent pris la main dans le sac onze ans plus tard, en train de prélever

⁹ Céline MULLER, *La forêt de Chailluz 1500-1674*, Mémoire de maîtrise d'histoire moderne, 1999, Université de Franche-Comté, Besançon, p. 144 et suivantes.

¹⁰ Catherine FRUCHART, *Analyse spatiale et temporelle des paysages de la forêt de Chailluz (Besançon, Doubs) de l'Antiquité à nos jours*, thèse de doctorat, 2014 (consultable sur HAL) ; sur les carrières de laves, voir p. 288-289.

¹¹ Catherine FRUCHART, *Analyse spatiale et temporelle des paysages de la forêt de Chailluz*, *op. cit.*, p. 288-289.

¹² AM Besançon, BB 14, 12 août 1532.

¹³ AM Besançon, CC 87, f° XLVI v° : « séant es planches de Chailluz empres les perrieres de ceste cité » (en 1524).

¹⁴ AM Besançon, BB 25, f° II^c LXIX ou 276 ; jeudi 17 juillet 1550 : « une carrière es planches de ladite cité sises dessous Montermol ».

¹⁵ Sur ce toponyme présent aussi du côté de Saint-Ferjeux, voir Roland FIETIER, *Recherches sur la banlieue de Besançon au Moyen Age*, 1973, p. 203.

¹⁶ AM Besançon, DD 72, f° 52 et f° 87 ; Céline MULLER, *La forêt de Chailluz 1500-1674*, *op. cit.*, p. 144..

¹⁷ AM Besançon, DD 83, f° 348.

¹⁸ AM Besançon, DD 83, f° 374 v° et DD 106, f° 4 ; en août 1509.

de la lave sans autorisation ¹⁹ ! Le chapitre cathédral, lui aussi, demanda de la lave prise dans ce secteur de la Combe aux Chiens, en 1532, pour refaire la toiture d'une église²⁰. D'ailleurs, un document précise que c'est avec ces pierres de la Combe aux Chiens que « sont faites les églises et la plus part des maisons de ceste cité »²¹.

L'extraction des pierres se faisait aussi du côté du chemin des Founottes. On dit à l'époque « le mont des Fornottes » ou des Fournottes. Il est ainsi question de terrains « séant es perrieres de la cité au lieu-dit Aux Fornottes » ou encore « au mont des Fornottes ». Nous apprenons aussi que la perrière de Jehan Caillet, jadis maçon, se trouvait près des Fornottes en 1524²².

Un cinquième secteur de carrières se trouvait au nord-ouest du finage de Besançon, au sud de Ecole et Valentin, du côté du bois du Faylet (ou Feret), qui se situait approximativement au pied des Montboucons, après la Bouloie, du côté du chemin de l'Escale²³. On localise ainsi des parcelles de terre : « empres le Ferlet et les perrieres des Champs »²⁴ ou encore : « le lieu dit es perrieres pres du Ferlet »²⁵. De même pour les carrières situées près du Mont Poussot, mentionnées comme ceci en 1524 : « es vieilles perrieres dit Montpoussot »²⁶. C'est aux perrières des Champs que furent extraites les pierres utilisées pour la reconstruction des boucheries de Saint-Quentin, en 1515²⁷. Huguenin Grevillot, qui était toïtot c'est-à-dire couvreur, et sa femme prénommée Jaques, louaient une combe municipale de la contenance d'environ deux journaux, soit deux tiers d'hectare, située « près les perrières sous Montboucon », en 1535²⁸. Ce couvreur y extrayait probablement des laves pour confectionner les toitures des maisons. Juste à côté, nous voyons un maçon, nommé Etienne Le Comte, qui exploitait une autre combe communale, d'un tiers d'hectare, située au lieu-dit « ès Perrières » près le Feelet²⁹. Ces carrières des Montboucon apparaissent souvent dans les archives disponibles³⁰.

Il s'agissait-là de perrières anciennes mais, constatant au fil du temps leur mauvaise qualité, les gouverneurs en interdirent l'exploitation³¹. Quelques décennies plus tard, en 1609, les perriers de la cité, du moins la plupart d'entre eux, rouvrirent certaines carrières de leur propre autorité. Cela provoqua la colère des gouverneurs. Ils

¹⁹ AM Besançon, DD 85, f° 54 et DD 108.

²⁰ AM Besançon, DD 132, f° 17.

²¹ AM Besançon, DD 72, f° 111.

²² AM Besançon, CC 97, f° LXVI et f° LXVIII v°.

²³ Roland FIETIER, *Recherches sur la banlieue de Besançon au Moyen Age*, Paris, Les Belles-Lettres, 1973, carte à la page 81.

²⁴ AM Besançon, CC 87, f° LIII ou encore au f° LIII v° (en 1524).

²⁵ AM Besançon, CC 87, f° LIX v° (en 1524).

²⁶ AM Besançon, CC 87, f° LIII (en 1524) ;

²⁷ AM Besançon, CC 77, f° II^cIV v° et suivants : les voitures transportant les « deubtes » étaient tirées par trois chevaux.

²⁸ AM Besançon, CC 97, f° LXIII. En 1535.

²⁹ AM Besançon, CC 97, f° LXIII v°. En 1535. Il louait aussi une autre pièce « près des perrières des champs » ; AM Besançon, CC 97, f° LXV.

³⁰ AM Besançon, CC 87, f° LVIII v° : « les perrieres soubz Montbocon » ; f° LXI v° : « près des perrieres de Montbocon (en 1524).

³¹ A une date que je n'ai pas encore retrouvée.

rappelèrent d'abord que ces carrières avaient été « ja autrefois défendues » parce que les pierres et les deutes étaient reconnues « mal propres et non durables en bâtiment à cause de « leur fragilité. Elles étaient gélives. Les gouverneurs interdirent aux perriers, aux maçons et aux paveurs de tirer des quartiers, des deutes et des pavements dans ces carrières. Les rues de la ville étaient en effet déjà pavées et les paveurs constituaient un corps de métier reconnu et contrôlé par la municipalité. Les gouverneurs firent savoir aussi que les charretiers ne pouvaient en aucun cas transporter ces pierres. Enfin, les portiers furent prévenus qu'ils ne devaient jamais laisser entrer en ville des chariots chargés de quartiers, de deutes et de pavements venant de ces carrières³².

Le manque de pierre à bâtir se fit sentir dans ces années-là. Dès 1537, les gouverneurs sollicitaient l'ouverture de carrières près de la cité « en quelques héritages qu'elles soient »³³. Il y avait donc un besoin pressant.

Il en fut de même vingt-cinq ans plus tard. De façon générale, les carrières « dans lesquelles se prennent les pierres à maisonner » se situaient loin de la cité, ce qui entraînait « une grande chierté » et cela « tant pour la traite » c'est-à-dire la confection des pierres, que pour leur charroi. En conséquence, disaient-ils, les habitants « diffèrent bastir de pierres »³⁴.

Les carrières situées à proximité immédiate de la ville

Toutes les autres carrières se situaient autour de la cité intra-muros. Un toponyme en témoigne encore, celui de la rue des Vieilles Perrières, en direction de Chaudanne. Il est attesté, grâce aux trouvailles de Roland Fiétier, sous la forme latine « in Perreria » dès l'année 1282, puis en français, « Perriere », en 1318. Au milieu du XVI^e siècle, cette combe faisait partie des biens communaux³⁵.

Du côté de La Grette, sur la rive droite du Doubs, entre les montagnes du Rosemont et de Chaudanne, la ville acheta en 1544 « une perrière sise en un verger » pour la somme de 12 francs, afin d'y prendre des pierres « pour construire l'hôpital pestiféreux » (qui, soit dit en passant, n'a toujours été localisé)³⁶. Cette perrière appartenait à un vigneron nommé Pierre Lucquot³⁷.

Les carrières les plus proches étaient celles d'Arènes, disons à l'entrée de la rue de Dole. Il y avait-là, au-delà des remparts, un ensemble de vignes et de carrières mélangées. En 1515, les gouverneurs autorisèrent la transformation en vigne d'une ancienne carrière située devant la croix d'Arènes ; on y apporta de la terre, pendant douze jours³⁸. Au printemps de l'année 1538, une nouvelle perrière fut ouverte près de la croix d'Arènes. Deux gouverneurs, Claude Monyet et Pierre Nazey, furent commis pour aller la visiter le mercredi 26 juin. Le lendemain, ils présentèrent leur rapport au conseil de la ville ; selon

³² AM Besançon, BB 48, f° C III^{xx} III, mercredi saint 14 avril 1609.

³³ AM Besançon ; j'ai égaré la référence exacte de cette information, probablement tirée du registre BB 98.

³⁴ AM Besançon, BB 28, f° III^c LX.

³⁵ AM Besançon, BB 26, f° III^c XII ou 296 ; lundi 5 mars 1554 ; combe accordée en amodiation.

³⁶ AM Besançon, BB 24, f° 60 v° ; « à la Gratte sous Champdiane ».

³⁷ AM Besançon, BB 24, f° 60 v° ; Pierre Lucquot était vigneron citoyen.

³⁸ AM Besançon, CC 77, f° XII^{xx}XIX.

l'avis du perrier, cette carrière n'était pas très bonne ni expédiente pour tirer des pierres propres à la réparation des murailles, ce qui signifie probablement qu'elle ne contenait pas suffisamment de gros quartiers. Le perrier raconta aussi que, dix ans auparavant, un maître perrier allemand avait exploité le lieu mais qu'il était mort de la peste, et que l'exploitation fut abandonnée³⁹.

A cette occasion, nous apprenons aussi que des pierres déjà taillées étaient récupérées dans les fossés d'Arènes, donc juste au pied des fortifications. On puisait évidemment parmi les pierres taillées pour les édifices antiques détruits, celles de l'amphithéâtre notamment. Le perrier que nous venons d'entendre ajoutait aussi que l'on pouvait tirer des pierres « dans les fossés d'Arènes » afin de les utiliser pour les murailles et il précisait que lesdites pierres « se charrieront à petits frais ». Les gouverneurs ordonnèrent aussitôt d'utiliser ces pierres.⁴⁰

A la fin du mois de janvier 1560 (1561 nouveau style), les gouverneurs firent rechercher de nouveaux sites susceptibles de fournir de la pierre mais à proximité de la ville, dans des « lieux plus prouchains », notamment « dedans les fossez d'Arènes et de Charmont et de Baptan pour y tirer pierres a bastir »⁴¹. De ce fait, pensaient-ils, les citoyens seront soulagés puisque « le charroy sera bien plus commode et a meilleur marché »⁴². Pour trouver ces nouvelles carrières potentielles, les gouverneurs désignèrent plusieurs commis, Claude Grenier, Maître Jehan de Vayvre, Maître de Rautechault et Jaque Recy, qui étaient probablement des perriers et des maîtres perriers.

Dans cette recherche sur les anciennes carrières de Besançon, le secteur le plus surprenant concerne la Montagne Saint-Etienne.

La Montagne Saint-Etienne

Le magnifique anticlinal sur lequel fut édifée la citadelle dans la seconde moitié du XVII^e siècle nous semble une merveille naturelle. Elle l'est, à coup sûr. Toutefois, j'aimerais montrer que le site fut modifié par l'homme.

Dans les siècles que j'examine, on l'appelait la Montagne Saint-Etienne, ou plus modestement le Mont Saint-Etienne ou encore le Rocher Saint-Etienne.

La toponymie est bien connue de tous. En direction de Pontarlier, on franchissait la porte Rivotte puis la porte Taillée. De l'autre côté, en direction de Lyon, on quittait Besançon par la porte Notre-Dame puis la porte de Malpas.

Aujourd'hui, tous ces espaces, à Rivotte ou à Tarragnoz, depuis le sommet de la falaise jusqu'au bord du Doubs, sont en friches ou boisés. Au-dessus des maisons, chevreuils et chamois y sont comme chez eux.

Pour bien comprendre la suite, il faut rappeler que les murailles municipales s'arrêtaient à la hauteur de la porte Rivotte (elles existent d'ailleurs encore, en partie) et, de l'autre côté, à la hauteur de la porte Notre-Dame (là aussi, il en subsiste des vestiges

³⁹ AM Besançon, BB 20, à la date du 26 juin 1538 ; sur ce lieu, voir Paul DELSALLE, « L'approvisionnement de Besançon aux XVI^e et XVII^e siècles : le rouage et les pondéreux », article cité, page 156.

⁴⁰ AM Besançon, BB 20, à la date du 26 juin 1538.

⁴¹ AM Besançon, BB 28, f^o III^c LX.

⁴² AM Besançon, BB 28, f^o III^c LX.

importants). Et, tout en haut de la falaise, de chaque côté de la montagne, une muraille fermait la ville, au-dessus de la porte Taillée et au-dessus de Creuse. Autrement dit, entre les quatre portes mentionnées, seule la falaise constituait une muraille naturelle. Mais, par endroits, des soldats entraînés auraient pu escalader ce site naturel. Il fallait, de temps en temps, intervenir. Ainsi, en 1515, il y eut des travaux du côté de Rivotte ; on fit rompre des roches afin d'empêcher le passage⁴³.

C'est pourquoi aussi les gouverneurs de la ville ont tout mis en œuvre pour accentuer la verticalité des parois rocheuses, simple hypothèse de ma part, en autorisant l'ouverture de carrières de pierre à plusieurs endroits, dits « entre les deux portes », tant du côté de Rivotte que du côté de Tarragnoz.

Le problème de « l'entre deux portes de Rivotte »

Avant d'aller plus loin, il convient de résoudre le problème lié à une expression fréquente dans les archives bisontines pour localiser quelque chose : « entre les deux portes de Rivotte »⁴⁴. Que faut-il entendre par là ? J'ai posé la question à Amélie Berger, qui prépare une thèse de doctorat sur les fortifications médiévales de Besançon mais elle se heurte pour sa période au même problème que moi. Il pourrait s'agir de l'espace compris entre la porte Rivotte et la porte Taillée. Mais la porte Taillée est mentionnée aussi, ce qui complique le problème. Par ailleurs, certaines phrases comportent la mention « la première porte de Rivotte »⁴⁵.

Malheureusement, il n'existe aucun plan et aucune vue cavalière subsistant, sauf découverte à venir, antérieurs à 1575, exception faite d'images conventionnelles. La vue cavalière de 1575 montre qu'il y a quelques maisons entre la porte de Rivotte et la porte Taillée, à proximité immédiate de cette porte Taillée⁴⁶.

A côté de la porte de Rivotte, au bord du Doubs, à la hauteur du port de Rivotte, s'élevait une énorme tour. Les marchandises et les marchands qui s'occupaient de ce port empruntaient ce passage, qui pourrait correspondre à la seconde porte de Rivotte.

Toutefois, l'étude des carrières nous a permis de résoudre l'énigme. En effet, les archives permettent de reconstituer ce qui se trouvait entre les deux portes de Rivotte⁴⁷ :

Nature du bien foncier	Famille concernée (propriétaire ou locataire)	Année
curtyl siz derrière leur maison	Lobel	1535-1536
culty siz derrière sa maison	Gaudinet	
culty siz derrière leur maison	La Villedieu	

⁴³ AM Besançon, CC 77, f° IIcXII.

⁴⁴ Il en est de même pour la porte d'Arènes ou la porte Notre-Dame ; il y a d'autres mentions, comme « empres la porte de Rivotte », « empres la première porte de Rivotte », etc.

⁴⁵ AM Besançon, CC 87, f° XXVI v° (en 1524), par exemple.

⁴⁶ AM Besançon, CC 95, f° XXX v° à f° XXXV ; maisons et « cultys » y sont mentionnés.

⁴⁷ AM Besançon, CC 97, f° XXVII v° et suivants.

culty siz derrière sa maison	Thiebault	
culty siz derrière leur maison	Olivier	
vigne	Santherel	
culty derrière leur maison	Michiel	
culty siz derrière leur maison	Girard	
culty	Blanchard	
culty	Jehannenel	
culty	Jehannenel	
culty	Jehannenel	
culty meix maison et vergier	Bourgogne	
meix culty et vergier	De Lassus	
maison	Thiebault	
cultys (deux)	Blanchard	
maison , vigne, culty ou souloit estre une tilleroie	Damel alias Chevannel	
maison size entre deux portes de Ryvotte	Malgrey	
culty derrière leur maison (dessus la roiche entre deux portes de Ryvotte)	Damel	
culty dessus le chemin que l'on va à la fontaine Saint-Martin	Corbel	
place dessus la roche aboutissant devers la cité à la fontaine Saint-Martin entre les deux portes de Ryvotte	Alestruz	

Nous pouvons en déduire qu'il y avait, dans cet espace dénommé « entre les deux portes de Rivotte », au moins douze maisons, dix-sept jardins, une place, deux vergers et deux vignes⁴⁸. Sans compter les carrières. En somme, un espace considérablement étendu.

Une observation plus attentive de la vue cavalière de 1575 montre bien, avant la porte Taillée, une autre porte qui correspond très vraisemblablement à la seconde porte de Rivotte.

Dans cet espace, les maisons et les jardins sont bien représentés sur le tableau peint par François Guérin en 1667, conservé dans une collection particulière⁴⁹.

La vue cavalière dessinée par Jean Maublanc, publié en 1618 dans le *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet met bien en évidence un véritable faubourg à partir de la porte Rivotte puis un autre groupe de maisons à proximité de la porte Taillée, juste avant, du côté de la montagne Saint-Etienne.

Les carrières de Rivotte

⁴⁸ Une étude pourrait porter sur ces parcelles de jardins, souvent minuscules, par exemple 12 pieds sur 25, ce qui ferait quelque chose comme quatre mètres sur huit ou neuf mètres (AM Besançon, BB 29, f° II^cXXIX ; jeudi 23 septembre 1563).

⁴⁹ Le lecteur intéressé peut en trouver une reproduction dans le catalogue de l'exposition *Le beau siècle, la vie artistique à Besançon de la conquête à la révolution (1674-1792)*, Paris, éditions courtes et longues, 2022, p ; 116.

Les carrières semblent avoir été particulièrement nombreuses du côté de Rivotte. Avant 1548, les textes mentionnent une nouvelle perrière « entre les deux portes de Rivotte » ; son espace fut ensuite loué à un vigneron nommé Jean Chevannay, dit Daniel, en 1560⁵⁰.

Une autre carrière est mentionnée en 1550 ; les gouverneurs ordonnent de clôturer le port au Maire avec des pierres prises « derrière les murs de Rivotte »⁵¹.

Entre 1549 et 1558, une perrière située « entre les deux portes de rivotte », plutôt vers la porte Taillée, appartenant à la cité, fut amodiée à un groupe de perriers, habitants de la rue Saint-Paul : Gabriel Bassignot, son fils Henry, mais aussi Symon Besanceney et Vincent Daly. La perrière est accordée pour une durée de neuf ans, contre 7 francs et demi ⁵².

En 1563, une perrière est ouverte « au long de la roche Saint-Etienne » à Rivotte.

L'exploitation des carrières s'est maintenue jusqu'à la guerre de Trente Ans, puisque les perrières dites de Rivotte furent utilisées pour les travaux de fortification de la rive droite de la ville en 1622⁵³.

Entre les deux portes Notre-Dame : les carrières de Tarragnoz

Les carrières furent peut-être moins nombreuses du côté de Tarragnoz. Les archives les localisent en utilisant l'expression « entre les deux portes Notre-Dame » de Jussamoutier⁵⁴. Faut-il comprendre entre la porte Notre-Dame et la porte de Malpas ?

En allant sur place, on retrouve encore des traces d'exploitation ancienne, depuis la porte Notre-Dame jusqu'au-delà de Tarragnoz.

La ville acheta en 1571 une pièce de vigne, sise en « La Rochotte », entre les deux portes Notre-Dame, afin d'y établir une perrière « pour le plus grand profit du public et des particuliers »⁵⁵. Quelques semaines plus tard, elle est alors mise en amodiation, entre les mains de Henry Chassignet, Pierre Guerrin et Jacque Dorchamps, trois perriers, pour une durée de six années, et contre la somme de 10 francs 9 gros. Les trois amodiateurs sont tenus « de mettre ladite vigne et désert en usage de perrière le plus tôt que faire se pourra, pour tirer la pierre, au prix de 4 blancs le cheval cartier à 8 engrognes le cheval de deustes ». ⁵⁶.

Tout ce secteur était en vignoble, comme le montre bien la vue cavalière du quartier capitulaire gravée par Pierre de Loisy en 1667.

Ici encore, l'exploitation des carrières s'est maintenue jusqu'à la guerre de Trente Ans, puisque les perrières dites de « La Crose » (La Creuse) furent utilisées pour les travaux de fortification de la rive droite de la ville en 1622⁵⁷.

⁵⁰ AM Besançon, BB 28, f° IIII^cXXXVI.

⁵¹ AM Besançon, BB 25, en date du 9 juillet 1550.

⁵² AM Besançon, CC 110, f° LXXVII v° ; sur cette carrière, voir aussi BB 26, f° VI^{xx}V ; vendredi 29 juillet 1552.

⁵³ AM Besançon, EE 15, au f° 26 v°.

⁵⁴ AM Besançon, CC 95, f° XXXV v°.

⁵⁵ AM Besançon, BB 33, f° 64, 22 mai 1571.

⁵⁶ AM Besançon, BB 33, f° 70 v°, mai 1571 puis lundi 11 juin 1571.

⁵⁷ AM Besançon, EE 15, au f° 26 v°.

De ce côté de Tarragnoz, nous rencontrons aussi des mentions évoquant « deux portes Notre-Dame » mais il y a en même temps une précision qui permet d'assurer que ces deux portes sont assez proches l'une de l'autres et bien éloignées de la porte de Malpas. En effet, un pré est localisé « entre deux portes Notre-Dame et les molins de Terrignoz entre la rivière du Doubz et le prioré Notre Dame » de Jussamoutier⁵⁸.

Les carrières de la grande muraille

Pour en finir avec les carrières de la Montagne Saint-Etienne, il conviendrait de présenter celles qui se trouvaient à l'extrémité sud de la ville, derrière la citadelle actuelle, du côté de la route qui, partant de la Porte Taillée, permet de rejoindre la Creuse et Casamène. Là encore, le site n'est plus naturel, entaillé par l'extraction de la pierre. Malheureusement, les archives restent trop vagues pour ce secteur. Tout au plus sait-on que, en 1549, les gouverneurs s'opposèrent à l'ouverture d'une perrière « devant les murailles de Saint-Etienne » parce qu'il y avait là une maisonnette propre à faire le guet. Toutefois, en 1563 une perrière fut ouverte dans le même secteur, en un lieu plus difficile à situer précisément « au long de la roche Saint-Etienne »⁵⁹. Cela montre, une fois de plus, un grand besoin de pierres dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

La main d'œuvre

La main-d'œuvre employée dans ces carrières reste peu documentée. Nous avons vu qu'il y avait trois catégories d'artisans : des perriers, des maçons et des paveurs, certains étant maîtres, les autres ouvriers.

En période de canicule, comme il y en eut au moins deux au milieu du XVI^e siècle, le travail prenait une tournure infernale. En 1540, à Besançon, à partir du mois de mai, les ouvriers ne pouvaient plus travailler dans les carrières de pierre à cause « des grandes chaleurs présentement régnantes » ; les « perriers » bénéficièrent alors d'un congé exceptionnel⁶⁰.

Des femmes et des filles étaient employées aussi dans ces carrières de pierre, à Besançon. Durant l'été 1516, quatre « perriers » extrayaient des « cartiers » en la perrière des Champs⁶¹ pour la réfection des piles du pont de Battant. Ils étaient aidés par « la fille Jehan Morey, servande [servante] en ladite perriere » ; elle fut payée pour « quatre journees en ladite perriere a 7 engrognes piece valent II gros IIII engrognes »⁶².

Les comptes des fortifications, en 1601-1602, attestent que les femmes et les filles travaillaient sur les chantiers en compagnie des charretiers et des perriers » ; on peut y

⁵⁸ AM Besançon, CC 97, f° XXVII v° et suivants.

⁵⁹ AM Besançon, BB 29, f° 233, 23 septembre 1563.

⁶⁰ AM Besançon, BB 21 ; 10 juin 1540. A titre comparatif, pour la sécheresse de 2003 : *Le Monde*, samedi 30 août 2003, p. 11.

⁶¹ Il y a trop de toponymes avec les mots « perrière » et « champ » pour localiser celui-ci ; voir Roland FIETIER, *Recherches sur la banlieue de Besançon au Moyen Age*, Paris, Les Belles-Lettres, 1973, p. 197 et 216.

⁶² AM Besançon, CC 78, f° 318. On relève parfois des mentions de « filles masons », comme dans : CC 102, f° CLIIII à f° CLXI.

relever des mentions comme celles-ci : « ausdits charretiers, perriers et filles (...) ; à Pierre Daly, perrier, avec filles a la perriere proche de la Croix d'Arenne pour ladite muraille (...) ; pour le charroy d'une voiture et quartiers et journées de filles a passer sable pour ladite muraille (...) ; six francs deux gros pour cinq voitures de quartiers et journées de filles employées a ladite muraille »⁶³.

Les navois chargés de pierres sur le Doubs

Pour transporter les pierres, le Doubs était couramment utilisé. Des embarcations à fond plat, appelées « navois », permettaient le transport des pondéreux.

Nous en avons une démonstration lors des chantiers de reconstruction ou de réparation, par exemple pour l'abbaye Saint-Paul. Le 7 septembre 1591, le comptable de l'abbaye inscrivit la dépense pour 78 navois chargés de pierre. Les navois étaient des longs bateaux à fond plat, comme on en voit des représentations sur un tableau de Sanson Bruley conservé au Musée du temps. La semaine suivante, le comptable écrit que « six vingt neufz » [129] navois de pierre ont été menés « sur les escloz [écluses ?] durant cette semaine » ; et de jour en jour la litanie continue : 81 navois, 83 navois, 78 navois, 11 navois, etc. Au total, 639 bateaux furent utilisés par la seule abbaye Saint-Paul en un seul mois, entre le premier septembre et le 2 octobre de l'année 1591⁶⁴.

Ces pierres venaient probablement de la forêt de Chailluz. Les bateaux accostaient probablement à proximité immédiate de l'abbaye ; il y avait alors, tout autour de la cité une série de ports, bénéficiant de portes donnant accès à l'intérieur de la ville.

L'utilisation de bateaux pour transporter les pierres se comprend aisément puisque les éléments étaient de grandes dimensions, particulièrement lourds.

Les dimensions des pierres

Pour terminer cette approche, il est utile de rappeler qu'à cette époque chaque pays, chaque province, chaque ville, avait ses propres unités de mesure. Dans le comté de Bourgogne et dans la cité impériale de Besançon, pour mesurer les pierres et les bâtiments on utilisait « le pied le comte » ; je vais y revenir dans un instant.

Concernant ces pierres, les textes distinguent toujours quatre types de formats, notamment ce document daté de 1552⁶⁵ :

- Les quartiers
- Les doustes⁶⁶ (ou deutes, deutes, deustes ou doites, doittes, doubtes, doulces⁶⁷) communes
- Les doustes (ou deustes ou doulces) triées

⁶³ AM Besançon, CC 154.

⁶⁴ On se reportera à Thomas PICOD, *Constructions et réparations des bâtiments de l'abbaye Saint-Paul de Besançon, de la fin du XIV^e siècle au début du XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise, 1998.

⁶⁵ AM Besançon, BB 26, f° VI^{xx}V ; vendredi 29 juillet 1552. Un autre document, daté d'avril 1540 donne aussi le tarif pour le transport des « cartiers » et des « doulces » venant de la perrière de la porte d'Arènes.

⁶⁶ Une « dusta » correspondrait à « une pierre tendre, facile à tailler ».

⁶⁷ Je remercie vivement Julie Rothenbühler qui m'a fourni ces informations.

- Les pièces de 6 pieds, 7 pieds et 8 pieds qui, semble-t-il, ne peuvent pas être tirées par un cheval mais impliquent l'utilisation d'un chariot seul capable de les « soutenir »⁶⁸.

Pour tenter de saisir l'ampleur de chaque type de pierres, nous pouvons peut-être utiliser la valeur mentionnée :

- quartier : 4 blancs
- douste (ou deuste ou doulce) commune : 2 blancs
- douste (ou deuste ou doulce) triée : 4 niquets
- pièce de 6 pieds : 5 sols tournois
- pièce de 7 pieds et 8 pieds : 4 gros

Que pouvons-nous en déduire ? On constate qu'il y a utilisation conjointe de deux monnaies de compte (la livre comtoise et la livre tournois). En convertissant tout en denier estevenant (qui est pratiquement équivalent au denier de la livre tournois), il est possible d'aboutir au tableau qui suit :

- douste (ou deuste ou doulce) triées : entre 6 et 7 deniers
- douste (ou deuste ou doulce) communes : 10 deniers
- quartier : 20 deniers
- pièce de 6 pieds : 60 deniers
- pièces de 7 pieds et 8 pieds : 80 deniers

Ce document daté de 1552 évoque des pièces de 6 pieds, d'autres de 7 pieds et enfin d'autres de 8 pieds⁶⁹. Il s'agit à l'évidence du pied le comte, utilisé pour les constructions bisontines⁷⁰. En fonction de la mesure utilisée, nous aboutirions aux mesures actuelles suivantes :

	Avec le pied de 32,4 cm	Avec le pied le comte de 36 cm
Pièce de 6 pieds	1,94 m	2,16 m
Pièce de 7 pieds	2,26 m	2,52 m
Pièce de 8 pieds	2,59 m	2,88 m

Par déduction, le quartier serait trois fois plus petit que la pièce de 6 pieds, autrement dit mesurerait 2 pieds, et la douste commune ferait la moitié d'un quartier soit 1 pied :

	Avec le pied de 32,4 cm	Avec le pied le comte de 36 cm

⁶⁸ AM Besançon, BB 26, f° VI^{xx}V ; vendredi 29 juillet 1552.

⁶⁹ AM Besançon, BB 26, f° VI^{xx}V.

⁷⁰ *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, Besançon, Imprimerie de l'Est, 1946, tome 13, p. 244 et 245. A titre comparatif, un document conservé aux Archives municipales de Dole (cote : FA 424) fournit des précisions sur le format des pierres utilisées pour le fondement des maisons et autres détails de construction (dimensions des portes et fenêtres), en mars 1588. Information aimablement communiquée par Romain Courier.

Quartier	64,8 cm	72 cm
Douste commune	32,4 cm	36 cm

On peut aussi penser qu'il s'agit-là des grandes pièces sorties de la carrière avant d'être redécoupées sur le chantier.

Reste à voir si les pierres utilisées pour la construction des maisons et hôtels particuliers de Besançon présentent ces longueurs qui restent hypothétiques.

Nous avons effectué quelques mesures sur des maisons de Besançon datant du XVI^e siècle.

Le premier sondage a porté sur les pierres de la façade sur rue d'une demeure située 36 rue Renan. L'appareillage présente ici une très grande irrégularité. Voici quelques exemples des mesures relevées et de leur correspondance :

Mesures actuelles des pierres	Remarques
30 sur 90 cm	
33 sur 80 cm	
33 sur 85 cm	
35 sur 134 cm	
35 sur 196 cm	
36 sur 61 cm	Ici on retrouve bien le pied le comte de 36 cm
36 sur 113 cm	Ici on retrouve bien le pied le comte de 36 cm

Deuxième sondage, effectué au n° 20 de la rue Renan. La façade sur rue de cette maison se présente avec un appareillage composé d'une multitude de petites pierres, de longueurs très différentes mais aussi de largeurs fort variables. Je laisse donc de côté ce type de pierres qui ne sont pas « taillées » de façon calibrée.

Le troisième sondage a concerné le grand mur de fortification près du portail de l'Hôtel Bonvalot qui se dresse rue du Cingle. Ici, l'appareillage est très régulier, composé de pierres chanfreinées. On obtient les résultats suivants. En hauteur, les pierres mesurent 27 ou 40 ou 41 ou 42 ou 45 ou 48 cm. En longueur, nous constatons aussi une absence de régularité : 49 ou 60 ou 80 ou 86 ou 92 ou 107 ou 109 ou 122 ou 182 cm. Donc ici, à un centimètre près, nous avons des pierres de 3 pieds (celles de 107-109 cm).

En face de cet hôtel, un vieux mur présente des hauteurs de pierres mesurant 42 ou 43 ou 48 ou 49 cm. Pour la longueur, les pierres varient : 63 ou 67 (mesure fréquente) ou 69 ou 83 ou 135.

Quelques repérages montrent rapidement que le type d'appareillage varie beaucoup d'une maison à l'autre, d'une période à l'autre aussi. Voici par exemple l'hôtel de Jouffroy avec un appareillage fort irrégulier ; et d'autre part une maison moins ancienne en grosses pierres de taille parfaitement calibrées.

Chronologie et conjoncture des carrières

Pour terminer, nous pouvons tenter de reconstituer la conjoncture à partir de la chronologie des carrières de Besançon.

C'étaient les gouverneurs de la ville (les Quatorze) qui accordaient les autorisations d'exploitation. Ceux qui exploitaient les carrières étaient des maçons ou des « toitots » ou « toictots » (couvreurs), qui pour cela acquittaient une taxe municipale de 18 deniers (dès la première moitié du XV^e siècle⁷¹), payable au mois de mai.

Les carrières sont repérables à partir du milieu du XV^e siècle. Elles étaient alors au nombre d'une dizaine⁷².

Années	Nombre de carrières	Remarques
1446-1447	9	Dont 4 à Fonouates (Founottes, au nord-ouest), 1 à Montpussat (Ecole et Valentin) et 1 à la planche au Boudoy (?).
1448-1449	9	
1454-1455	7-8	Localisées à Fontenettes, Montousat, Montpusat, Montpuset, à la perche à Badot (?).
1462	De 10 à 12	Exceptionnellement, le cens est variable ; les perrières sont localisées : Fontenectes (3), Chaisot, Montussot (3) et Combe au Chyn. Abandon de celle de « Perrenot de Goudenans maçon pour ce qu'il est mort et ne la tient plus »
1480	11	
1487	12	
1488	13	

Comme nous l'avons dit en introduction, à partir du milieu du XV^e siècle, les constructions en bois furent limitées, en conséquence du grand incendie de 1452. Les carrières sont attestées auparavant mais on voit bien ici la pierre s'imposer dans ces années-là. De grands chantiers ont exigé des pierres dans ces années-là ; il en subsiste par exemple la grosse tour de l'hôpital du Saint-Esprit bâtie en 1443, l'église du couvent des Carmes ou encore l'abbatiale Saint-Paul.

Les comptes de l'année 1489 ne semblent pas avoir été conservés mais nous observons une forte augmentation du nombre de carrières en 1490.

Année	Nombre de carrières	Remarques
1490	18	
1493	18	
1495	18	
1499	20	Dont une qui était exploitée par Jehan Rossey, trépas advenu à la suite d'une grande maladie.

⁷¹ AM Besançon, CC 24, en 1446-1447.

⁷² Seuls les registres des années mentionnées ici ont été consultés ; par exemple, AM Besançon, CC 33, pour l'année 1462.

1500	23	
1501	23	
1502	27	Dont celles de Symond Rondot et de Jehan Lesconnote (?) morts en 1502 ; Jehan Boillot a abandonné sa perrière.
1503	22	Jacques Naviet mourut en 1503 ; sa perrière demeura vacante. Jehan Huguenot, maçon, mourut de la peste en 1503. Henry Bernard fut forcé d'abandonner l'exploitation en raison de sa vieillesse.

Parmi les gros chantiers de ces années-là : la chapelle Saint-Nicolas du palais archiépiscopal ; vers 1502 au plus tard, nous dit-on⁷³.

Le nombre de carrières se réduit ensuite de moitié entre 1506 et 1510 :

1507	16	Un paragraphe laisse entendre que l'accord concerne sept années et que les gouverneurs peuvent y mettre fin.
1508	15	
1509	14	
1510	14	

Brutalement, le nombre de carrières exploitées augmente très fortement :

1511	23	
1512	27	Dont une située « en la perrière des Champs appartenant à la cité, ès fossés de Charmont et devant la porte d'Arène ». Une autre exploitée par Huguenin Burssault mais il était « imode » et « fort suspect de larrecins et mesus es perrières des Champs ». AM Besançon, CC 74, f° XXXVI.
1513	27	Dont celle d'Etienne Girardot, qui en a cessé l'exploitation à cause de sa « povreté ».
1514	24	Exploitées par des paveurs, des perriers et des maçons.
1515	22	
1516	21-23	Exploitées par 14 maçons, 2 paveurs, 2 perriers et d'autres non précisés.

Nous savons que, parmi les grands chantiers urbains de ces années-là, il y eut celui des boucheries de Saint-Quentin, entièrement reconstruites en 1515. Les pierres furent extraites à la perrière des champs⁷⁴.

Durant les années suivantes, nous constatons une diminution de moitié, au moins, du nombre de carrières :

1517	9	
1518	9	

⁷³ Propos de Jean Brelot, publiés dans : Claude FOHLEN, dir., *Histoire de Besançon*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1964, tome 1, p. 541.

⁷⁴ AM Besançon, CC 77, f° II^cIV v^o et suivants. Les graviers furent extraits à la hauteur des moulins de rivotte et la chaux prise aux tuileries de Rivotte.

1519	9	Exploitées par des maçons et des perriers.
1520	9	Exploitées par des paveurs (deux), des maçons (cinq) et d'autres non précisés.

Pendant ces années-là, 1515-1520, plusieurs perriers meurent, notamment en 1516 : maître Pierre Mauris qui « renda son esprit à Dieu hors la cité », mais aussi Jehan Cordier, maçon, « qui s'absenta de la cité en 1515 par ordonnance de messieurs et tôt après morust de peste », ou encore Estienne Le Conte, perrier, qui « renda son esprit à Dieu »⁷⁵.

L'explication est très difficile à fournir car on ignore la conjoncture de cette période, celle de l'empereur Maximilien, mis à part la litanie des années de peste et celle des calamités climatiques : inondations, sécheresses, canicules, gels tardifs dévastateurs.

A partir de 1521, vraisemblablement, se produit un nouveau retournement de la conjoncture, du moins une très forte demande, puisque l'on passe brutalement de neuf carrières exploitées à trente-quatre carrières :

1521	34	
1523	34	
1524	34	
1525		
1536	34 ?	

Comment expliquer cette nouvelle floraison ? Nous sommes très mal renseignés sur les grands chantiers de la période, et encore plus sur les petits chantiers. Il est certain que l'abbaye Saint-Vincent fut en travaux en 1521 pour la construction du clocher, qui a résisté aux destructions⁷⁶. L'église Saint-Maurice reçut un nouveau chœur et des chapelles, après 1550⁷⁷. C'est aussi la période de construction du palais Bonvalot (1538-1544) dans le quartier capitulaire et surtout du palais Granvelle, si l'on en croit le témoignage des archives (1534, 1535, 1542, 1551 pour l'achèvement du gros oeuvre) et les dates gravées (1534) sur les parties qui subsistent⁷⁸.

Comme nous l'avons vu aussi, l'emploi du bois pour les façades fut prohibé en 1548 ; et, vingt ans plus tard, en 1569, l'utilisation du bois fut interdite également pour les murs en retour. Enfin, en 1588, toutes les constructions durent se faire en pierres de taille⁷⁹.

⁷⁵ AM Besançon, CC 78, f° LIII v°.

⁷⁶ Propos de Jean BreLOT, publiés dans : Claude FOHLEN, dir., *Histoire de Besançon*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1964, tome 1, p. 546.

⁷⁷ Propos de Jean BreLOT, publiés dans : Claude FOHLEN, dir., *Histoire de Besançon*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1964, tome 1, p. 542.

⁷⁸ Christiane ROUSSEL, *Besançon et ses demeures, du Moyen Age au XIX^e siècle*, Lyon, éditions Lieux dits, 2013, p. 110 et suivantes.

⁷⁹ Voir l'article de Carole JOSSO, « Besançon, les ordonnances municipales sur l'architecture à pans de bois », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1997, p. 29-51.

Nous avons pu suivre ces carrières-là pendant une douzaine d'années, de 1524 à 1536⁸⁰.

nom	profession	précision	montant de la taxe	année attestée
Richard Recepveur, qui a pris la suite de Jehannot Barbu	maçon	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Veuve Jehan Lauchotte ou Lanchotte	paveur	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Jacques Varin ou Vairin	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Jehan Mathey	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Perrin puis en 1525 Huguenin Mayre ou Maire	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Jacques Peregault	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Grand Jehan Le Masson ; Jehan Grosjehan	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Jehan Bourdot	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Estevenin Garnoiche, qui a succédé à feu Huguenin Lauchotte ou Lanchotte dit Travaillot, jadis paveur	maçon	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Jehan Musset ou Mussot dit Poutot ou Potot	paveur, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Guillaume Damotte	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536

⁸⁰ AM Besançon, CC 87 pour l'année 1524-1525, à partir du f° XLVIII v° ; *idem* pour chaque année suivante, par exemple CC 95 pour l'année 1533-1534, f° LII v° à f° LVI.

	(mais paveur en 1524)			
François Pailloz	maçon, citoyen (mais paveur en 1524)	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Estienne Le Conte puis (1525) Jehan Henry	maçon	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Etienne Tournier	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Maître Anthoine Miguet	maçon	perrière	« néant à cause qu'il a habandonné sa femme et ses enffans pieca et s'en est aller par le pays »	1524-1526
Guillaume Dompnez ou Dompzel	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Claude Perregault	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Claude Belcuenot	maçon	deux perrières	3 sols estevenants	1524-1534
Guillaume Belcuenot	maçon		XVIII deniers	1524-1526
Ferjeu Mussot, probablement mort en 1523	paveur	Il est dit après 1524 « vagabond » ; « ne tire plus » ; puis : « il est trepasser sans hoirs de son corps et est sa perrière ruyneuse »	néant	Avant 1524
Grand Jehan Paignart ou Paingnart	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1526
Perrin Cime ou Cuve ? dit Le More	maçon	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Pierre Bruillot ou Bruillon, de Cernin (?)	toictot	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Guillaume Gugnot ou Pugnet	toictot	perrière	XVIII deniers ;	1524-1526

			puis : « neant a cause qu'il s'en est aller pieca »	
Jehan Carray	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Estienne Marquis	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Pierre Mayre ou Maire	maçon	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Jehan Dalys ou Dalis	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Claude Creullenot ou Creullenet	maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Guillaume Belcuenot ou Belcuenet	maçon	perrière	XVIII deniers	1525-1536
Jehan Millet ou Millot	toictot , citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
Estevenin Marquin (ou Magnin, Margnin, Marguin)	toitot en 1524 puis maçon, citoyen	perrière	XVIII deniers	1524-1536
La veuve Etienne Roussel			En 1526 : perrières abandonnées du temps de Jehan Dauxon précédent trésorier	1524- 1526
Jehan Goguillot	maçon			1526
Jehan Courdrier	maçon		Néant « car il est mort »	1526
Etiennette ou Estevenotte veuve de feu Jaquot Jobert			XVIII deniers	1524- 1526

Ce qui manque, ici, c'est la localisation de chacune de ces carrières-là. En attendant, cette nomenclature démontre qu'il y avait au moins une bonne trentaine de carrières en activité dans ces années-là.

On ne peut plus suivre ces carrières ultérieurement puisqu'elles ne furent plus taxées individuellement. En effet, à partir de 1538, les gouverneurs amodièrent l'ensemble des carrières municipales à un seul entrepreneur.

La première amodiation globale se déroula⁸¹ un dimanche, à l'hôtel consistorial, le 24 novembre 1538. Les gouverneurs procédèrent « aux montes et délivrades », c'est-à-dire, à la mise aux enchères publiques, des carrières de la cité. Le président de la semaine, le noble Jean d'Auxon, était présent, ainsi que le trésorier, le contrôleur et le secrétaire de la ville. Finalement, les carrières furent délivrées à Gabriel Bassinot ou Bassignot, un personnage que nous retrouverons. L'amodiation fut accordée pour une année, à compter du lendemain matin, pour la somme de 4 francs. Un maçon, nommé Jehan Mathey, se constitua « pleige » ou garant pour Gabriel Bassinot.

En définitive, cette petite recherche en archives mais aussi sur le terrain a permis d'entrevoir l'importance des carrières de pierres et de laves à Besançon. Chemin faisant, nous avons résolu l'énigme des deux portes de Rivotte. L'exploitation des carrières nous a suggéré aussi une conjoncture économique, du moins une conjoncture du bâtiment, qui semble en dents de scie, sous le règne de Maximilien puis sous celui de Charles Quint. La charnière des XV^e et XVI^e siècles paraît florissante, de même que les années 1511-1516, puis les années 1521-1536 ; ensuite, nous ne pouvons plus suivre cette démographie des carrières, malheureusement. J'ai laissé de côté certains aspects plus particuliers, comme la confection de la chaux, à partir des pierres, assez bien documentée aussi. Nous restons tributaires d'une documentation parcimonieuse. Toutefois, on progressera dans la connaissance de cette activité en effectuant des repérages géologiques et des investigations sur le terrain, de part et d'autre de l'ancienne Montagne Saint-Etienne, notamment. Enfin, l'observation attentive de la longueur des pierres, par une étude archéologique de l'appareillage, permettrait certainement d'affiner la datation des constructions. Autrement dit, une approche pluridisciplinaire s'impose, ce qui, tout compte fait, convient parfaitement à l'état d'esprit de notre académie.

Pour citer cet article :

<http://www.association-franche-bourgogne.com>

⁸¹ AM Besançon, BB 20, f° VII^{xx} XII ; dimanche 24 novembre 1538.